



**L'humain au coeur de notre action**

**ASSOCIATION FONDS BINTA**

**Rapport d'activité**

**2025 - 2026**

<https://www.fonds-binta.ch>

[fondsbinta@fonds-binta.ch](mailto:fondsbinta@fonds-binta.ch)



**L'humain au coeur de notre action**

**MERCI !**



## ASSOCIATION FONDS BINTA

20 chemin des Recluses, 1213 Petit-Lancy

**+41 78 615 87 17**

<https://www.fonds-binta.ch>  
[fondsbinta@fonds-binta.ch](mailto:fondsbinta@fonds-binta.ch)

**" L'humain au cœur de nos actions "**



## ASSOCIATION

### « FONDS BINTA »

À Tambacounda, ville située à 480 km de Dakar, les inégalités sociales touchent à la fois l'école et la santé, montrant à quel point ces deux dimensions sont indissociables. C'est dans ce contexte que Binta, alors âgée de 8 ans, avec le soutien de sa famille, a créé en 2020 le Fonds BINTA pour l'Éducation au Sénégal. À l'origine, l'objectif de l'association était clair : lutter contre les causes de l'abandon scolaire, qui privent de nombreuses filles et de nombreux garçons d'un avenir meilleur.

Depuis sa création le 4 janvier 2020, plusieurs actions ont été menées dans la région de Tambacounda, principalement dans le domaine de l'éducation : soutien aux élèves, appui aux familles, mobilisation des communautés autour de la scolarisation. Mais très vite, un constat s'est imposé : on ne peut pas parler de réussite scolaire sans s'attaquer en même temps aux problèmes de santé qui freinent la fréquentation et la réussite à l'école, en particulier pour les filles.

Lors de notre séjour à Tambacounda en décembre 2024, l'association TOUT TAMBACOUNDA (TTC) – qui regroupe des habitant·e·s de Tambacounda, des ami·e·s de la ville et une large partie de la diaspora, ainsi que des directeurs d'école et des médecins – nous a sollicités. TTC nous a alertés sur des difficultés sanitaires qui ont un impact direct sur la scolarité : problèmes d'hygiène menstruelle, manque d'accès à des soins de base, absentéisme scolaire lié à la maladie ou à la précarité sanitaire.

Sur le terrain, nous avons pu vérifier cette réalité. Plusieurs postes de santé récemment construits à Tambacounda, que nous avons visités, ont été livrés sans matériel médical ni mobilier. Au poste de santé du quartier Abattoirs, l'Infirmier Chef de Poste, M. Thierno Diallo, nous a indiqué que cette structure polarise 23 330 personnes. Pourtant, elle ne dispose d'aucun équipement médical. Les femmes y accouchent « à la japonaise », c'est-à-dire sur des nattes posées à même le sol, faute de lits d'accouchement et de matériel adapté. Le même constat a été fait aux postes de santé des quartiers Afia et Médinacoura.

Cette réalité sanitaire a des répercussions immédiates sur la vie quotidienne, sur la santé des mères et des enfants, et donc sur la capacité des élèves à apprendre, à aller régulièrement à l'école et à y rester.

Ces observations nous ont conduit à une certitude : l'éducation et la santé vont forcément ensemble. Une école ne peut être véritablement inclusive et équitable que si les besoins de santé des élèves, et en particulier des jeunes filles, sont pris en compte. Assurer l'accès à des soins de qualité, à une bonne hygiène, à des conditions de vie saines, c'est aussi lutter contre l'abandon scolaire.

Face à cela, notre association a décidé d'élargir son action : en plus des initiatives éducatives, nous nous engageons désormais à soutenir les structures de santé locales, à améliorer l'accès aux soins de base et à promouvoir la santé des élèves. Parce qu'à Tambacounda comme ailleurs, garantir l'avenir des enfants, c'est agir en même temps sur l'école et sur la santé.



## RAPPORT D'ACTIVITE 2025 – 2026

### 1 – Construction de la Case des Tout-Petits du quartier Bilalibougou de Tambacounda

En octobre 2024, la directrice de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou, Mme Mariama Cissé, nous a sollicités pour un soutien logistique destiné à sa structure, créée en 2022 et accueillant actuellement 68 enfants de 3 à 5 ans. Grâce aux cotisations et dons de nos membres genevois et au soutien de l'association TTC, nous avons pu offrir du matériel scolaire, des produits d'hygiène et des denrées alimentaires indispensables, de nombreuses familles n'étant pas en mesure d'assurer les repas en raison de leur extrême précarité. Ces dons ont été remis le 31 décembre 2024 lors d'une cérémonie émouvante en présence des enfants, des parents, de l'imam et du chef de quartier. Les enfants y ont exprimé une grande soif d'apprendre, malgré des conditions matérielles très limitées.

Actuellement hébergée dans un bâtiment prêté et inadapté, la Case des Tout-Petits bénéficiera d'un édifice sûr et fonctionnel que nous nous sommes engagés à construire sur le terrain mis à disposition par le chef du quartier de Bilalibougou. Le projet prévoit la réalisation d'un mur de clôture, de deux grandes salles de classe, de trois toilettes (garçons, filles, adultes), d'un bureau pour la directrice, ainsi que l'adduction d'eau potable et l'installation d'un système d'électricité solaire.

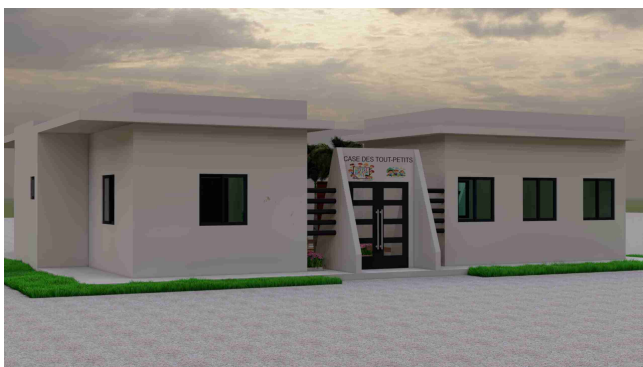
Nous avons engagé un architecte et un entrepreneur pour établir les plans et le devis. Le coût total du projet est estimé à 40 000 CHF, soit environ 28 000 000 CFA. Pour garantir la qualité des travaux et la pérennité de l'initiative, nous avons associé les autorités administratives, académiques, religieuses et coutumières, ainsi que le chef de quartier et l'imam de Bilalibougou.

Dès le début de l'année 2025, nous avons entrepris des démarches auprès d'institutions et de fondations susceptibles de soutenir ce projet. Le Conseil Administratif de la Ville de Lancy, à Genève (Suisse), nous a ainsi accordé un appui financier de 15 000 CHF, soit 10 508 278 CFA.

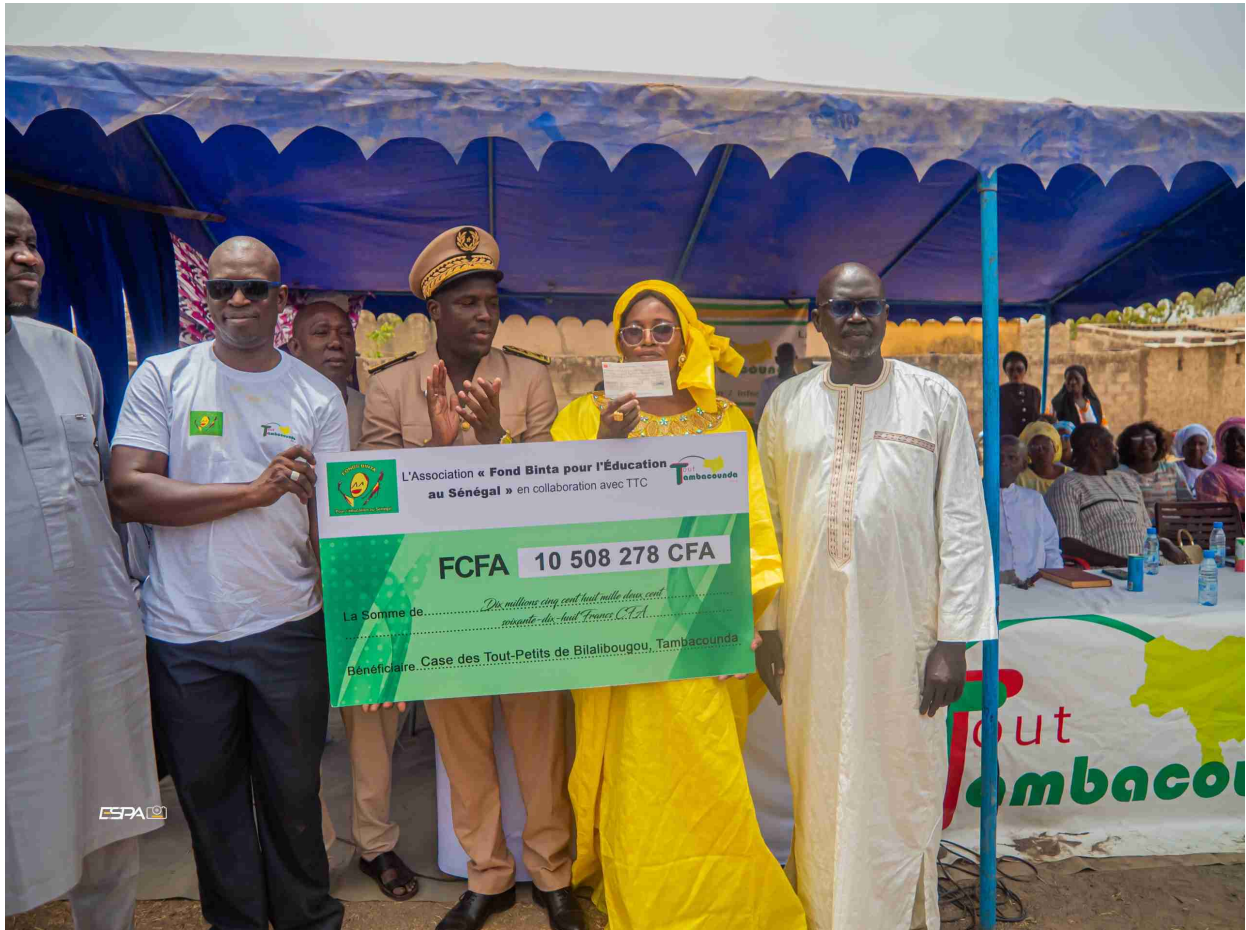
Le samedi 11 avril 2026, la cérémonie de pose de la première pierre de la future Case des Tout-Petits a constitué un moment de ferveur populaire exceptionnel à Bilalibougou. Les habitantes et habitants, venus en grand nombre, ont manifesté une joie palpable et un immense espoir pour l'avenir de leurs enfants : applaudissements nourris, chants, youyous et témoignages spontanés ont rythmé la matinée. Aux côtés de cette population très mobilisée étaient présentes de nombreuses autorités : le Préfet du Département de Tambacounda, l'Inspecteur de l'Éducation et de la Formation, le représentant de l'Inspecteur d'Académie, l'Évêque, l'Imam, les autorités coutumières, ainsi qu'une importante délégation de leaders communautaires. La forte couverture médiatique a également souligné l'intérêt suscité par ce projet.

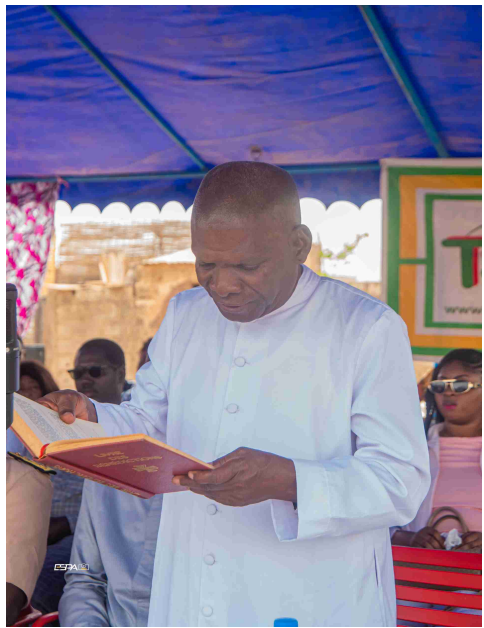
Lors de cette cérémonie, le chèque de 10 508 278 CFA a été remis avec solennité à la directrice de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou par le Préfet, M. Alioune Badara Mbengue, sous les applaudissements enthousiastes de la foule. Ce projet structurant pour la petite enfance, porté et célébré par l'ensemble de la communauté, marque une étape décisive dans notre engagement en faveur de l'éducation et du développement local.

## Les plans de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou



## Images de la cérémonie de pose de la première pierre de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou





TAMBACOUNDA Éducation de qualité pour les enfants de Bilalibougou

## Une case des tout-petits pour plus d'inclusion

**Mettre fin à l'indignité pour les écoliers de Bilalibougou : tel est l'objectif du mouvement «Tout Tambacounda» et du Fonds Binta pour l'éducation. Avec la pose de la première pierre d'une nouvelle case des tout-petits ce samedi, les partenaires ont débloqué une enveloppe initiale de 10, 5 millions de francs Cfa pour sortir les enfants de bâtiments vétustes et leur offrir, enfin, un cadre d'apprentissage moderne et sécurisé.**

Par Abdoulaye FALL

Le calvaire des jeunes écoliers de Bilalibougou touche à sa fin. Grâce au partenariat entre le mouvement Tout Tambacounda (TTC) et le Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal, la construction d'une nouvelle case des tout-petits (Ctp) a été lancée ce samedi 11 avril 2026. Soutenu par la Ville de Lancy (Suisse), ce projet de 28 millions de francs Cfa a franchi une étape décisive avec la mobilisation d'une première enveloppe de 10, 5 millions de francs Cfa pour le démarrage immédiat des travaux.

Adieu à la précarité scolaire. Le quartier de Bilalibougou, situé à la périphérie ouest de la commune de Tambacounda, s'appare à tourner une page sombre. Jusqu'ici, l'accueil de la petite enfance se faisait dans des conditions qualifiées de «quasi moyennes». Sans

signalétique et logés dans des bâtiments vétustes prêtés par des tiers, élèves et enseignants évoluaient dans un environnement indigne d'une structure éducative. C'est ce constat alarmant qui a motivé l'intervention du Fonds Binta. La cérémonie de pose de la première pierre, présidée par le Préfet du département, marque ainsi le début d'une transformation profonde pour ce quartier.

Le financement initial provient d'un élan de solidarité helvétique. «Nous avons été atterrés par les conditions de travail lors de notre visite. C'est pourquoi nous avons sollicité des donateurs en Suisse pour offrir un cadre digne de ce nom aux enfants», a expliqué Ousmane Dia, membre fondateur du Fonds Binta pour l'éducation. Grâce à l'appui du Conseil administratif de la Ville de Lancy, à Genève, un chèque de 10, 5 millions de francs Cfa a



été officiellement remis pour lancer le chantier. Les initiateurs ont toutefois précisé que la mobilisation se poursuit pour boucler le budget total, estimé à 28 millions de francs Cfa.

### Un soulagement pour le corps enseignant

Pour Madame Mariama Cissé, directrice de la Ctp de Bilalibougou, ce projet est l'a-

boutissement d'un long combat. «Aujourd'hui, c'est comme un rêve. Nous accueillons cette opportunité à bras ouverts après tant d'années de difficultés», a-t-elle confiée avec émotion. Elle s'est d'ores et déjà engagée à assurer une gestion rigoureuse et transparente des fonds alloués.

### L'éducation, moteur de progrès

Présent lors de l'événement,

le Préfet de Tambacounda a salué une initiative «d'une très haute portée humanitaire». Rappelant qu'investir dans l'éducation, c'est contribuer au progrès de l'humanité, l'autorité administrative a félicité le mouvement «Tout Tambacounda» et le Fonds Binta pour leur dynamisme. Il a conclu en invitant les acteurs locaux à faire de cette future infrastructure un modèle de gestion et de réussite éducative pour toute la région.

CM.N

www.lequotidien.sn

APS

ACTUALITES
REPORTAGES
RÉGIONS
APS TV

recherche...

FR

DEPÊCHES
Education
RÉGIONS

### Tambacounda : lancement du projet de construction de la case des tout-petits de Bilalibougou, estimé à 28 millions CFA

DIMANCHE 12 AVRIL 2026 À 17H52

**SENEGAL-EDUCATION-INFRASTRUCTURE**

Tambacounda, 12 avr (APS) – Le mouvement Tout Tambacounda (TTC), à travers le Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal, a procédé samedi à la pose de la première pierre de la case des tout-petits de Bilalibougou, un quartier périphérique de la ville de Tambacounda (est), une infrastructure dont le financement est estimé à 28 millions de francs CFA.

«Le projet de construction de la case des tout-petits dispose déjà de 10,5 millions de francs CFA pour démarrer les travaux, grâce au soutien du Conseil administratif de la ville de Lancy, à Genève (Suisse)», a déclaré Ousmane Dia, membre fondateur du Fonds Binta pour l'éducation.

Il s'exprimait lors de la cérémonie de pose de la première pierre, présidée par le préfet du département de Tambacounda, Alioune Badara Mbengue.

«Nous avons été sensibles aux conditions de travail des écoliers et des enseignants. C'est pourquoi, nous avons tenu à entreprendre des démarches pour trouver des donateurs afin de construire une case des tout-petits digne de ce nom à Bilalibougou», a dit Ousmane Dia.

M. Dia, également président du mouvement TTC au sein de la diaspora, a assuré que les initiateurs continueront à solliciter d'autres donateurs pour boucler le financement de cette case des tout-petits devant améliorer les conditions d'apprentissage des enfants du quartier Bilalibougou.

Le préfet du département de Tambacounda Alioune Badara Mbengue a salué cette initiative «d'une très haute portée humanitaire».

L'autorité administrative a encouragé les donateurs à multiplier de telles actions, rappelant qu'investir dans l'éducation, c'est contribuer au progrès de l'humanité».

La directrice de la case des tout-petits de Bilalibougou, Mariama Cissé a également magnifié aussi cette initiative.

«Nous travaillions dans des conditions très difficiles. Les enfants ont vécu des moments compliqués dans les vieux bâtiments, les enseignants aussi. Nous accueillons cette opportunité à bras ouverts», a-t-elle dit.

NOS CONTACTS

Rédaction Centrale	Direction Commerciale
☎ +221 33 842 78 31	☎ +221 77 285 93 96
✉ redaction@aps.sn	✉ contact@aps.sn

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Mme Diataro Ndeye Fatou Mboji marraine de la cérémonie des étudiants en médecine promotion 2025 (PROSMED)

**PUBLICITE**

**PUBLICITE**

APS TAMBOUCOUNDA La Voix de l'Est

## Tambacounda : lancement officiel du projet de Case des Tout-Petits de 28 millions de francs CFA à Bilalibougou.

Publié par Abdoulaye FALL le 13 avril 2026 · Société



Bilalibougou va enfin bénéficier d'une Case des Tout-Petits (CTP) digne de ce nom. Les enfants pourront quitter le taudis où ils étaient entassés pour accéder à un véritable espace d'enseignement et d'éveil. Le mouvement Tout Tambacounda (TTC), avec l'appui du Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal, a réussi à mobiliser les premiers financements nécessaires à la construction de l'infrastructure. Évalué à 28 millions de francs CFA, le projet dispose déjà de 10,5 millions de francs CFA pour démarrer les travaux, grâce au soutien du Conseil administratif de la Ville de Lancy, à Genève (Suisse). La cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue ce samedi 11 avril 2026, sous la présidence du préfet du département de Tambacounda.



l'éducation au Sénégal. Selon lui, 10,5 millions de francs CFA ont déjà été mobilisés en Suisse grâce au soutien du Conseil administratif de la Ville de Lancy que nous remercions vivement. « Nous avons été atterrés par les conditions de travail des élèves et des enseignants. C'est pourquoi nous avons tenu à entreprendre des démarches pour trouver des donateurs afin de construire une Case des Tout-Petits digne de ce nom », a-t-il expliqué. Le devis s'élève à près de 28 millions de francs CFA et les initiateurs continueront à solliciter d'autres donateurs pour boucler le financement.



vieux bâtiments, les enseignants aussi. Nous accueillons cette opportunité à bras ouverts », a-t-elle ajouté.

Le préfet du département a salué une initiative « d'une très haute portée humanitaire ». Il a encouragé la multiplication d'actions de ce type, rappelant qu'« investir dans l'éducation, c'est contribuer au progrès de l'humanité ». Tout en félicitant le Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal et son partenaire, le mouvement Tout Tambacounda, il a insisté sur la nécessité d'une gestion exemplaire des ressources. Cette Case des Tout-Petits, a-t-il souhaité, devra servir de modèle et inspirer d'autres projets.

Abdoulaye FALL

## Au Sénégal...



21/04/26 · Crise silencieuse au sommet – Sénégal en panne sèche : la BAD coupe les vivres, 1 630 milliards gelés, 39 projets paralysés et des travailleurs abandonnés sans salaire.



21/04/26 · F5F/ l'argent de la CAN met le feu au Comex : 50 millions + 13 millions FCFA par tête — le partage qui scandalise le Comex, primes suspectes, clans rivaux et menace d'implosion



21/04/26 · Succession à l'ONU : Ndiassane, Thiénaba et les Ndiéguène font bloc derrière Macky Sall



21/04/26 · Suzanne Sy : "Naître femme au Sénégal suffit pour être une féministe"

Tous les articles pour **SÉNÉGAL**

© 2006 - 2026 · Tambacounda.info · Tous droits réservés.

www.tambacounda.info tonne à travers le net, comme un cri de ralliement pour tous les Tambacoundoises et Tambacoundois, du terroir comme de la diaspora, pour réfléchir et agir ensemble, partager des idées, des expériences, ou partager tout court cette information qui constitue la sève nourricière des grands peuples... (Par Alassane Guissé)

Groupe ODIA – N.I.N.E.A 0051126442L1  
BP : 111 Tambacounda – Sénégal  
info@tambacounda.info

<https://www.tambacounda.info/2026/04/13/tambacounda-lancement-officiel-du-projet-de-case-des-tout-petits-de-28-millions-de-francs-cfa-a-bilalibougou/>

**Démarrage des travaux de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou**  
**Lundi 27 avril 2026**





**Travaux de la Case des Tout-Petits de Bilalibougou – Élévation**  
**Vendredi 19 juin 2026**





## 2 – Soutien à l'école élémentaire du village de Soukhème

En octobre 2025 lors de la rentrée scolaire au Sénégal, l'association Fonds Binta pour l'Éducation au Sénégal a généreusement offert des kits scolaires aux 10 meilleurs élèves de l'école élémentaire du village de Soukhème. Le choix de cette école n'est pas le fruit du hasard, mais une reconnaissance de l'excellence académique avec un taux de réussite impressionnant de 96% en 2024, et ce, malgré des ressources limitées. De plus, l'école a brillé en remportant la finale du concours de Génies en Herbes, illustrant ainsi le potentiel intellectuel remarquable des élèves. Cet accomplissement démontre la détermination et l'engagement des élèves et du corps enseignant.



### 3 – Don de kits scolaires aux élèves de la ville Tambacounda

En partenariat avec l'association TTC de Tambacounda, le Fonds Binta a distribué 150 kits scolaires lors d'une cérémonie présidée par M. Alioune Badara Mbengue, préfet du département de Tambacounda, qui s'est tenue dans l'enceinte des cours privés Lamine Guèye le 4 octobre 2025.

La distribution de fournitures scolaires lève immédiatement certains freins matériels à la scolarisation : cahiers, stylos, sacs et autres équipements permettent aux élèves de suivre leurs cours dans de meilleures conditions et de progresser. Ensuite, une telle initiative envoie un signal fort de solidarité communautaire et renforce la confiance des familles dans l'école, ce qui peut contribuer à améliorer les taux de fréquentation et de maintien des enfants à l'école.

De plus, comme l'a souligné le préfet, la demande excède souvent les capacités des pouvoirs publics centraux. Les acteurs locaux et les associations jouent donc un rôle complémentaire décisif pour combler les insuffisances et répondre aux besoins urgents. L'implication publique du préfet incite d'autres donateurs à s'engager, renforce la transparence et la visibilité de l'initiative, et peut servir de levier pour la mise en place de partenariats durables en faveur de l'éducation à Tambacounda.



#### 4 – Don de matériel médical au poste de santé du quartier Abattoirs Complémentaire

Ce mercredi 3 septembre 2025, l'association « Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal » en partenariat avec l'association TTC a posé un geste fort en faveur de la santé maternelle. Nous avons offert une table d'accouchement neuve, une balance pour bébé ainsi qu'une chaise destinée à la nouvelle pharmacie du poste de santé du quartier Abattoirs Complémentaire de Tambacounda. Cet équipement essentiel contribuera à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des futures mamans. Parce que le bien-être et la santé des populations de Tambacounda sont au cœur de nos priorités, nous continuerons à agir pour un développement durable et solidaire.



## 5 – Don de matériel médical au poste de santé du quartier Afia

Le samedi 13 septembre 2025 restera une journée marquante pour le poste de santé d’Afia. À l’occasion d’une cérémonie organisée en l’honneur de Mme Fatoumata Diallo, élue meilleur infirmier chef de poste du Sénégal, les habitants des quartiers rattachés se sont rassemblés pour saluer son engagement et son sens du service.

Notre association « Fonds Binta », en collaboration avec TTC, a saisi cette opportunité pour poser un acte significatif en faveur de la santé communautaire. Un lot de matériel neuf composé d'une table d'accouchement, une balance pour bébé ainsi qu'une chaise, a été remis au pôle Mère-Enfant du poste de santé d’Afia, permettant de renforcer les équipements disponibles pour améliorer la prise en charge des mamans et des enfants. Par cette action, nous réaffirmons notre détermination à accompagner les structures sanitaires de proximité et à participer au développement social et économique de toute la région de Tambacounda.



## 6 – Don de matériel médical au poste de santé du quartier Médinacoura

L'association « Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal », en collaboration avec l'association TTC, a une nouvelle fois affirmé son engagement en faveur de la santé maternelle. Nous avons remis une table d'accouchement neuve, une balance pour bébé et une chaise au poste de santé du quartier Médinacoura à Tambacounda.

Ce matériel indispensable permettra d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité de la prise en charge des futures mamans et de leurs nouveau-nés. Soucieux du bien-être et de la santé des habitants de Tambacounda, nous restons déterminés à œuvrer pour un développement durable, solidaire et centré sur les besoins des populations.





**L'humain au coeur de notre action**

**La dignité,  
la prévention,  
l'accès au savoir**

## **7 – Distribution de serviettes hygiéniques et séances de sensibilisation sur l'hygiène menstruelle et les infections sexuellement transmissibles**

L'association « Fonds Binta », en partenariat avec le mouvement TTC, a mené une importante action en faveur de la santé et du bien-être des jeunes filles du quartier périphérique Diame Welly à Tambacounda, en distribuant dix mille serviettes hygiéniques aux adolescentes les plus démunies.

Au-delà de la simple distribution, cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé sexuelle et reproductive. Ainsi, une vaste séance de sensibilisation a été organisée autour des infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida, et de l'hygiène menstruelle. L'objectif était non seulement de fournir un appui matériel, mais aussi de donner aux jeunes filles les connaissances nécessaires pour mieux se protéger, prendre soin de leur corps et briser les tabous liés aux règles, souvent sources de honte, d'absentéisme scolaire et de marginalisation.

Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration du Centre Ado de Tambacounda et à l'implication précieuse des Badjénou Gox (femmes relais communautaires), dont le rôle est essentiel pour relayer les messages de prévention au sein des familles et du quartier. Les jeunes filles ont été informées sur les modes de transmission du VIH, les moyens de prévention (notamment l'abstinence, le dépistage, le préservatif), et encouragées à recourir au dépistage volontaire et gratuit disponible au Sénégal.

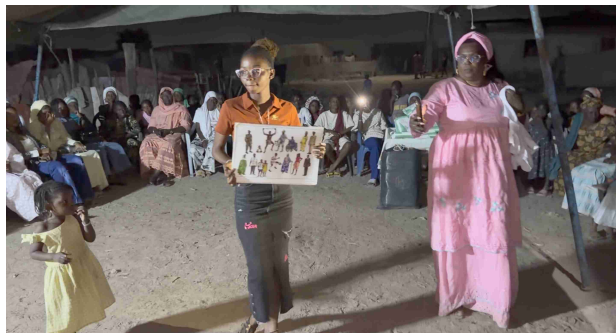
Les spécialistes du Centre Ado ont également pris le temps de montrer concrètement comment utiliser correctement les serviettes hygiéniques, comment les changer, les conserver dans de bonnes conditions et les détruire de manière respectueuse de l'environnement et sans risque pour la santé publique. Cette approche pratique est fondamentale pour garantir une hygiène menstruelle digne et sécurisée, surtout dans des zones où l'accès à l'information et aux produits est limité.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale et participative, rythmée par des questions, des échanges, des témoignages, des rires, mais aussi des chants et des danses, permettant de créer un climat de confiance propice à la prise de parole des jeunes filles.

Face au besoin important constaté et à la précarité qui touche de nombreuses familles des quartiers périphériques de Tambacounda, un deuxième lot de dix mille serviettes hygiéniques est déjà arrivé au Sénégal depuis le 20 avril 2026. Il sera prochainement distribué dans un autre quartier défavorisé, afin de poursuivre cette dynamique de soutien, de prévention et de promotion de la dignité des jeunes filles.

À travers ce projet, « Fonds Binta » réaffirme son engagement pour une société plus juste, où chaque jeune fille, quelle que soit sa situation sociale, peut vivre sa féminité sans honte, accéder à l'information, à la santé et à l'éducation dans des conditions décentes.



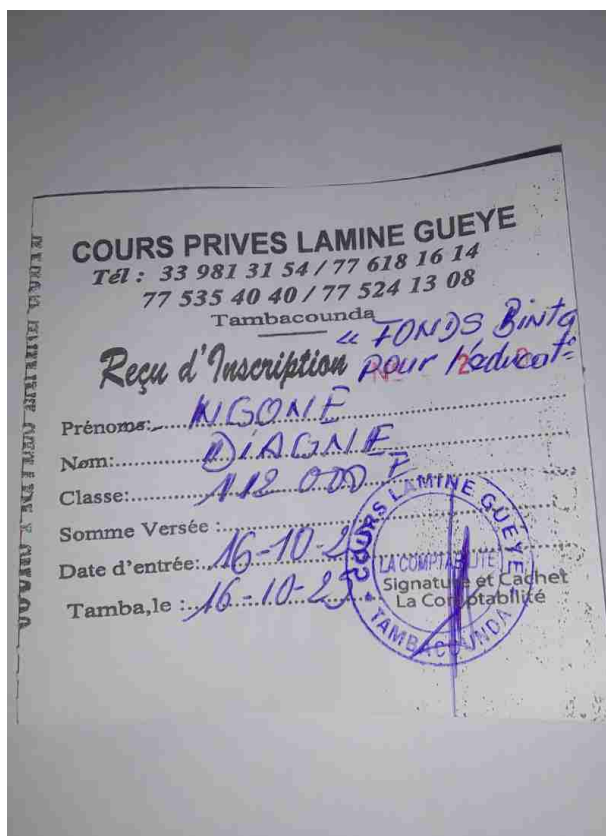
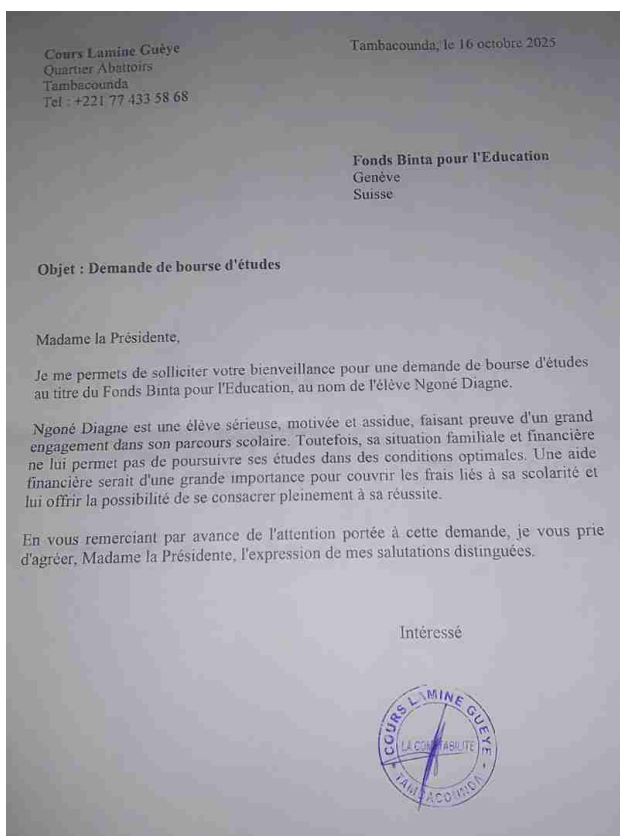


## 8 – Soutien du Fonds Binta pour l'inscription de Ngoné Diagne au Collège Lamine Guèye de Tambacounda

Le 16 octobre 2025, nous avons reçu une demande de soutien financier pour l'inscription annuelle de l'élève Ngoné Diagne au Collège Lamine Guèye de Tambacounda. Les frais s'élèvent à 112 000 francs CFA, soit l'équivalent de 160 francs suisses.

Après étude de la demande, le Fonds Binta a répondu favorablement et a pris en charge l'intégralité des frais d'inscription, permettant ainsi à cette élève brillante mais défavorisée de poursuivre sa scolarité dans de meilleures conditions.

Fidèle à sa mission, le Fonds Binta réaffirme sa détermination à soutenir, dans la mesure de ses moyens, en priorité les jeunes filles démunies, particulièrement exposées aux inégalités et aux ruptures de parcours scolaire. En accompagnant des élèves comme Ngoné Diagne, le Fonds Binta pour l'Éducation contribue à leur offrir de réelles perspectives d'avenir par l'accès à une éducation de qualité.



## 9 – Astou Gaye, modèle de persévérance soutenu par le Fonds Binta pour l'Éducation

Le 22 décembre 2025, l'Association Fonds Binta a offert un ordinateur performant à l'élève Astou Gaye, résidente à Sandiara, en reconnaissance de ses excellents résultats au baccalauréat dans une série scientifique. Grâce à une moyenne remarquable, Astou s'est distinguée comme l'une des meilleures élèves de sa promotion, témoignant de son sérieux, de sa persévérance et de son potentiel.

Cet ordinateur constitue un outil essentiel pour la poursuite de ses études scientifiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il lui permettra d'accéder plus facilement aux ressources pédagogiques en ligne, de réaliser ses travaux de recherche, de préparer ses projets et de se familiariser davantage avec les outils numériques indispensables dans les métiers scientifiques.

Par cette action, le Fonds Binta réaffirme son engagement en faveur de la promotion des filles dans les filières scientifiques, un enjeu majeur pour le Sénégal et pour l'Afrique. Le continent a un besoin crucial de jeunes talents, notamment féminins, dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. En soutenant des étudiantes comme Astou, nous contribuons à réduire les inégalités de genre et à encourager davantage de jeunes filles à s'orienter vers ces filières d'avenir.

Cet ordinateur répond également à une ancienne doléance d'Astou Gaye, dont les parents, aux revenus modestes, ne pouvaient pas lui offrir un tel matériel malgré leur soutien constant à sa scolarité. En lui fournissant cet outil de travail, le Fonds Binta souhaite non seulement récompenser ses efforts, mais aussi lui donner les moyens de poursuivre son excellence dans un environnement d'études plus favorable.

Le Fonds Binta pour l'Éducation continuera, dans la mesure de ses moyens, à accompagner des jeunes filles brillantes mais issues de milieux modestes, afin de leur ouvrir les portes d'un avenir meilleur par l'accès à une éducation de qualité et à des conditions d'apprentissage adaptées aux exigences du monde actuel.



## CONCLUSION

Toutes ces actions ont pu être menées à bien grâce, d'une part, aux cotisations de nos membres – que nous remercions très sincèrement pour leur confiance et leur soutien constant en faveur des populations de Tambacounda – et, d'autre part, à notre présence régulière sur le terrain. Nous nous rendons fréquemment à Tambacounda pour suivre, contrôler et évaluer chaque projet, ce qui renforce la crédibilité de notre travail auprès des partenaires locaux.

Nous avons également la chance de collaborer avec le mouvement TTC, composé de membres fiables, engagés autour d'un seul objectif : le développement durable de la région de Tambacounda. Nous avons toujours pu compter sur eux. TTC a participé au financement du matériel médical offert aux postes de santé, et a pris en charge l'achat, l'organisation logistique et la distribution sur place. Leur sérieux et leur transparence renforcent la confiance que les autorités locales nous accordent.

Notre action bénéficie aujourd'hui de la confiance pleine et entière des autorités sénégalaises, qui ne ménagent ni leurs moyens ni leurs efforts pour nous accompagner. Le soutien institutionnel dont nous bénéficions (présences, conseils, facilitation sur le terrain) est la preuve que nos projets répondent à des besoins réels, sont bien gérés et s'inscrivent dans les priorités officielles de la région. En nous soutenant, vous rejoignez ainsi une dynamique déjà reconnue et encouragée par les autorités locales, ce qui garantit l'utilité, la pérennité et la bonne utilisation de chaque franc engagé.

Les défis sont nombreux pour 2026, mais grâce à la détermination de nos membres, à leurs cotisations et à la générosité de nos donateurs, nous sommes convaincus de pouvoir les relever.

### Pour 2026, nos principaux objectifs sont les suivants :

#### **1. Boucler le financement de la Case des Tout-Petits de Billalibougou**

Nous devons réunir encore 25 000 francs suisses pour achever le financement de la construction de la Case des Tout-Petits de Billalibougou, dont le coût total s'élève à 40 000 francs suisses. Nous avons déjà obtenu 15 000 francs suisses du Conseil administratif de la Ville de Lancy, à Genève, grâce auquel les travaux ont pu démarrer.

#### **2. Trouver du matériel médical en Suisse**

Nous souhaitons collecter en Suisse du matériel médical de qualité afin de poursuivre l'équipement des postes de santé de la région de Tambacounda, ainsi que des deux principaux hôpitaux de la capitale régionale. Grâce à notre réseau local et à l'accompagnement des autorités sanitaires sénégalaises, nous sommes en mesure d'acheminer, de distribuer et d'installer ce matériel là où les besoins sont les plus criants, en toute transparence.

#### **3. Créer une unité de production de serviettes hygiéniques réutilisables**

Notre troisième projet vise à trouver des donateurs pour mettre en place une petite unité de production de serviettes hygiéniques réutilisables dans des quartiers périphériques de Tambacounda. Ce projet répond à plusieurs enjeux majeurs : santé des femmes et des jeunes filles, lutte contre l'absentéisme scolaire lié aux règles, création d'emplois locaux et réduction des déchets.

#### **4. Mettre en place un programme d'échanges médicaux**

Enfin, nous travaillons sur un projet d'échange entre des médecins genevois, tambacoundois et des étudiants originaires de Tambacounda inscrits en faculté de médecine à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif de ce projet est d'organiser des consultations médicales gratuites pour les populations locales démunies, accompagnées d'une distribution de médicaments et de matériel médical. Il s'agit également de favoriser le transfert de compétences, la formation continue et le renforcement du système de santé local.

Parce que nous travaillons main dans la main avec les structures locales, avec des partenaires fiables comme le mouvement TTC, et avec l'appui explicite des autorités sénégalaises, nos projets sont concrets, contrôlés et efficaces. Chaque contribution renforce une action déjà reconnue sur le terrain et contribue directement au développement de la région de Tambacounda.

*Petit-Lancy, le 10 janvier 2026*



**L'humain au coeur de notre action**

**MERCI !**



**L'humain au coeur de notre action**

# **STATUTS**



## ASSOCIATION FONDS BINTA

20 chemin des Recluses, 1213 Petit-Lancy

**+41 78 615 87 17**

<https://www.fonds-binta.ch>  
[fondsbinta@fonds-binta.ch](mailto:fondsbinta@fonds-binta.ch)

**" L'humain au cœur de nos actions "**



## ASSOCIATION « FONDS BINTA »

### STATUTS

**PRÉAMBULE** : L'association Fonds Binta pour l'Education au Sénégal est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civile suisse qui jouit de la personnalité civile.

#### **Art. 1 / Constitution**

Il est créé à Genève, conformément aux articles 60 et suivants du Code Civil suisse, l'association sans but lucratif dénommée **Fonds Binta pour l'éducation au Sénégal**, désignée ci-après **Fonds Binta** et régie par les présents statuts. Elle est politiquement neutre et confessionnellement indépendante. Sa durée est illimitée. Son siège est à Genève. Elle ne poursuit aucun but lucratif.

#### **Art. 2 / Buts**

L'association **Fonds Binta a pour buts** de promouvoir l'éducation et la formation au Sénégal, avec une attention particulière à la scolarisation des filles. Elle organise et soutient diverses activités (formations, ateliers, expositions, séminaires, publications, échanges, concerts) en lien avec l'éducation, l'égalité de genre et le développement durable. Elle œuvre également pour la promotion de la santé auprès des élèves, des parents et des populations, en appuyant le système et les infrastructures sanitaires grâce à la mobilisation de donateurs et au transfert de compétences. Enfin, elle crée ou rejoint des réseaux permettant de renforcer l'impact de ces actions.

#### **Art. 3 / Ressources**

Les ressources financières du Fonds Binta proviennent des recettes de ses manifestations, des cotisations des membres, des subventions publiques et privées, des parrainages ainsi que des dons et legs. Ces fonds sont utilisés uniquement dans le cadre de l'objet social du Fonds BINTA et doivent être intégralement mentionnés dans les rapports et comptes annuels.

#### **Art. 4 / Signatures**

Pour toutes les transactions financières, le Fonds BINTA est valablement engagée par la signature collective du président-e et du trésorier-ère.

#### **Art. 5 / Membres**

Peut être membre du Fonds BINTA, toute personnes qui adhère aux présents statuts. Peuvent prétendre à devenir membre du Fonds BINTA, les personnes physiques ou morales ayant fait preuve de leur attachement aux buts de l'Association à travers leurs actions et leurs engagements.

**Le Fonds BINTA regroupe des membres** fondateurs, des membres sympathisants et des parrains/marraines. Les admissions sont décidées par le Comité puis soumises à l'Assemblée générale, qui est aussi compétente en cas de recours contre une exclusion. Le Comité peut exclure un membre dont l'activité va à l'encontre des buts de l'association ou qui ne paie pas ses cotisations malgré rappels. La démission est possible en tout temps par lettre ou courriel, sans restitution des cotisations déjà versées. Les membres ne sont pas personnellement responsables des engagements de l'association.

**La qualité de membre se perd** en cas de décès, de démission écrite (au moins six mois avant la fin de l'exercice), d'exclusion pour justes motifs (avec possibilité de recours dans les 30 jours devant l'Assemblée générale) ou en cas de non-paiement de la cotisation pendant plus d'une année. Dans tous les cas, la cotisation de l'année reste due et les membres sortants n'ont aucun droit sur l'avoir social. Le patrimoine de l'association répond seul aux engagements contractés en son nom. Toute responsabilité personnelle de ses membres est exclue.

### **Art. 6 / Droits et devoirs des membres**

**1. Les membres fondateurs bénéficient de tous les droits liés à leur statut.** Ils ont priorité pour intégrer le Comité de gestion, sont informés des activités du Fonds BINTA, sont convoqués aux Assemblées générales et y disposent d'un droit de vote. En contrepartie, ils doivent participer aux séances de travail, assumer les tâches acceptées, respecter les Statuts et s'acquitter d'une cotisation annuelle. La cotisation annuelle n'a pas de montant fixe, afin de permettre à chacun de participer selon ses moyens.

**2. Les Membres sympathisants** sont tenus au courant des activités et peuvent soumettre des idées au Comité qui les examine. Ils doivent agir conformément aux Statuts et s'acquitter de leurs cotisations.

**3. Sera Parrain ou Marraine toute personne qui accepte de parrainer un-e élève.**

### **Art. 7 / Organes**

Le Fonds BINTA est constitué de trois organes : l'Assemblée générale (A.G.) ; le Comité de gestion et l'organe de contrôle des comptes.

### **Art. 8 / Assemblée générale (AG)**

L'Assemblée générale (AG) est l'organe suprême du Fonds BINTA et regroupe l'ensemble des membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation écrite du Comité au moins huit semaines à l'avance, et délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents. Elle est présidée par le président ou un membre du Comité, les décisions étant prises à la majorité simple des présents, la voix du président comptant double en cas d'égalité. Les modifications de statuts, la dissolution, la fusion ou l'attribution des actifs exigent toutefois une majorité des deux tiers des membres présents. Les membres absents peuvent se prononcer par correspondance, et les votes se font à main levée.

### **Art. 9 / Compétences de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale décide de l'admission et de l'exclusion des membres, élit les membres du Comité (dont au moins un-e président-e, un-e secrétaire et un-e trésorier-ère pour deux ans) et approuve les rapports, comptes et budget annuels. Elle contrôle les autres organes, nomme les vérificateurs aux comptes, fixe les cotisations et examine les recours en cas d'exclusion. Elle est seule compétente pour modifier les statuts, décider d'une fusion, de la dissolution de l'association et de l'attribution des actifs.

### **Art. 10 / l'Assemblée générale annuelle**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du Fonds BINTA comprend au minimum l'approbation du procès-verbal précédent, le rapport d'activité du Comité, les rapports financiers et de contrôle des comptes, la fixation des cotisations et l'adoption du budget. Il inclut aussi l'approbation des rapports et comptes, l'élection des membres du Comité et de l'organe de contrôle, ainsi que l'examen des propositions individuelles.

### **Art. 11 / Le Comité**

Le Comité du Fonds BINTA dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires courantes et accomplir tout acte lié au but de l'association. Il comprend au minimum un(e) président(e), un(e) trésorier(ère) et un(e) secrétaire général(e), élus par l'assemblée générale à la majorité simple pour deux ans, mandat renouvelable deux fois. Il se réunit aussi souvent que nécessaire, donne préséance aux membres actifs pour y siéger, et ses membres exercent leurs fonctions à titre bénévole, avec uniquement le remboursement de leurs frais effectifs et de déplacement.

### **Art. 12 / Rôle et fonction du Comité**

Le Comité dirige l'association pour atteindre ses objectifs, convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, décide de l'admission, de la démission et de l'exclusion des membres (sous réserve de l'approbation de l'AG), veille au respect des statuts, rédige les règlements et gère les biens de l'association. Ses décisions sont prises à la majorité, et en cas d'égalité, la voix du/de la Président·e est déterminante.

### **Art. 13 / Dispositions diverses**

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre. La comptabilité est tenue par le trésorier et vérifiée chaque année par un ou des vérificateurs désignés par l'Assemblée générale. Les statuts peuvent être modifiés à tout moment par l'Assemblée générale. La responsabilité de chaque membre du Fonds BINTA est limitée au montant maximal de sa cotisation annuelle qui est de 200.-.

### **Art. 14 / Dissolution**

En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

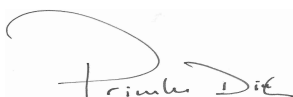
### **Art. 15 / Entrée en vigueur**

Les présents statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 4 janvier 2020 à Genève.

Modifiés et approuvés lors de l'assemblée générale du 8 janvier 2026.

**Au nom de l'association « Fonds BINTA pour l'Education au Sénégal »**

**Priscille DIA-LAPLACE**



Présidente

**Ousmane DIA**



Trésorier

**Claude LAPLACE**



Secrétaire Général



**L'humain au coeur de notre action**

# Compte 2025

# Association Fonds Binta pour l'Éducation au Sénégal 2025

## Compte résultat 2025

Compte	Intitulé	Montant (CHF)
<b>PRODUITS</b>		
3000	Cotisations	800,00 CHF
3200	Donations	3 000,00 CHF
<b>Total Produits</b>		<b>3 800,00 CHF</b>
<b>CHARGES</b>		
4000	Actions / solidarité – 10 kits scolaires Soukhème	300,00 CHF
4000	Actions / solidarité – Inscription Ngoné Diagne (Col Lamine G.)	163,00 CHF
4000	Actions / solidarité – Ordinateur Astou Gaye	600,00 CHF
4000	Actions / solidarité – 150 kits scolaires Tambacounda	1 000,00 CHF
4000	Actions / solidarité – Matériel médical (Abattoirs Cp)	400,00 CHF
4000	Actions / solidarité – Matériel médical (Afia)	400,00 CHF
4000	Actions / solidarité – Matériel médical (Médinacoura)	400,00 CHF
6900	Frais financiers (gestion compte postal)	60,00 CHF
6500	Frais administratifs	248,00 CHF
6510	Site internet – Hébergement	69,90 CHF
6511	Site internet – Frais de mise à jour	300,00 CHF
<b>Total Charges</b>		<b>3 940,90 CHF</b>
<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>-140,90 CHF</b>

## Bilan 2025 au 31.12.2025

Compte	Intitulé	Montant (CHF)
<b>ACTIF</b>		
1020	Banque / compte postal (trésorerie)	336,76 CHF
<b>Total Actif</b>		<b>336,76 CHF</b>
<b>PASSIF</b>		
2800	Fonds associatif au 01.01.2025	477,66 CHF
2990	Résultat reporté (exercice)	-140,90 CHF
<b>Total Passif</b>		<b>336,76 CHF</b>
<b>Contrôle (Actif – Passif)</b>		<b>0,00 CHF</b>